



Assemblée générale Conseil de sécurité

UN LIBRARY

AUG 16 1982

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

A/37/383

S/15352 ✓

12 août 1982

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-septième session

Points 31 et 34 de l'ordre du jour provisoire\*

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE

Trente-septième année

Lettre datée du 11 août 1982, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte d'un message envoyé par le Secrétaire général du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne et Président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, M. Erich Honecker, au Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Commandant en chef des Forces de la Révolution palestinienne, M. Yasser Arafat.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 31 et 34 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,  
Représentant permanent adjoint auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

Chargé d'affaires par intérim de la Mission  
permanente de la République démocratique  
allemande auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Siegfried ZACHMANN

\* A/37/150.

ANNEXE

Message daté du 6 août 1982, adressé au Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Commandant en chef des Forces de la Révolution palestinienne par le Secrétaire général du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne et Président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande

Face à l'escalade continue de l'agression sanglante d'Israël contre le Liban, le peuple palestinien et son seul représentant légitime, l'Organisation de libération de la Palestine - une agression qui foule aux pieds les règles les plus élémentaires du droit international - je tiens à vous donner l'assurance, à vous, cher camarade Arafat, aux combattants courageux et résolus de l'Organisation de libération de la Palestine et au peuple palestinien tout entier, de l'appui constant du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne, du Conseil d'Etat et du peuple de la République démocratique allemande. Le peuple de la République démocratique allemande suit avec admiration la lutte héroïque de l'Organisation de libération de la Palestine et des patriotes libanais pour leur cause éminemment juste. La République démocratique allemande ne peut être que pleinement solidaire de mesures de défense prises par la partie libanaise et palestinienne contre l'agression israélienne.

Réaffirmant la position qu'elle a adoptée depuis le début de cette agression criminelle, la République démocratique allemande condamne dans les termes les plus vigoureux la guerre d'extermination meurtrière dirigée contre les peuples palestinien et libanais, qui avait été planifiée depuis longtemps par Israël et par les milieux les plus agressifs de l'impérialisme américain. Comme elle l'a toujours fait, la République démocratique allemande continuera à fournir un appui politique dans toute la mesure de ses capacités, aussi bien à l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres organisations internationales que dans le cadre d'activités bilatérales avec d'autres Etats, et une assistance matérielle accrue au titre de la solidarité avec les peuples palestinien et libanais. Elle demande l'application des résolutions dans lesquelles le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a exigé le retrait immédiat et inconditionnel de l'agresseur israélien du Liban.

La République démocratique allemande réaffirme une nouvelle fois sa position stricte et inébranlable en faveur d'un règlement global, juste et durable du problème du Moyen-Orient car elle est convaincue plus que jamais que seul l'exercice des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit d'avoir son propre Etat, peut garantir la paix et la sécurité pour tous les peuples de la région. Il est temps que l'on s'engage sur la voie suggérée en particulier par l'URSS en vue de parvenir à une telle solution.

A/37/383

S/15352

Français

Annexe

Page 2

Je suis persuadé que ceux qui ont causé d'aussi grandes souffrances à votre peuple et au peuple libanais ne pourront pas éluder leurs responsabilités devant l'histoire.

Le Secrétaire général du Comité central du  
Parti socialiste unifié d'Allemagne et  
Président du Conseil d'Etat de la  
République démocratique allemande,

Erich Honecker

-----